

RENCONTRE DU 15 FEVRIER 2007

Les ACTIVITES de l'OIT et du BIT : PERSPECTIVES de RECHERCHES

Jean-Michel OLIVIER, Président de l'AFERP

Nous avons l'AFOIT, le Président Oechslin et moi-même, le plaisir d'avoir parmi nous quelqu'un qui a beaucoup de casquettes : l'ancien Président et le Président d'honneur de l'Aferp, il va nous parler aujourd'hui de ses travaux au sein du Bureau international du Travail. Comme le Président Oechslin connaît beaucoup mieux que moi le Bureau international du Travail (BIT) et l'OIT en général, il va dire quelques mots sur le professeur Jean-Claude Javillier.

Jean-Jacques OECHSLIN, Président de l'AFOIT

Je voudrais tout d'abord m'associer en tant que Président de l'AFOIT à ce qui vient d'être dit par le Président de l'Aferp, Jean-Michel Olivier, pour accueillir Jean-Claude Javillier, car ces deux organisations ont eu le privilège de la coopération de Jean-Claude Javillier et cela me fait plaisir de l'avoir autour de cette table qu'il connaissait bien. Il va nous parler de la recherche à l'OIT. C'est certainement le domaine que l'on connaît le moins sur l'OIT. Beaucoup d'entre nous ont été associés aux activités normatives, par exemple dans le cadre de la Conférence, ce qui est probablement le plus connu dans notre pays. Nous avons aussi des programmes d'activités pratiques, en particulier dans les pays en voie de développement. On connaît donc moins l'aspect « recherches » que ce soit l'Institut international d'Etudes sociales, dans lequel Jean-Claude Javillier travaille actuellement ou les activités de recherche des différents départements du BIT.

Jean-Claude JAVILLIER, Conseiller principal à l'Institut international d'études sociales de l'OIT à Genève

Je remercie beaucoup les deux Présidents et les deux associations qui m'ont invité. Je m'exprime tout simplement en qualité de fonctionnaire du Bureau international du Travail ; je suis affecté à l'Institut international qui a son propre conseil tripartite d'administration et qui est un institut de recherche dont je dirai quelques mots ; je suis aussi diplomate accrédité en Suisse et je me comporterai conformément à mes obligations de réserve ; je ne parlerai donc pas comme l'universitaire que j'ai été. Je suis ému de retrouver tellement d'amis mais je m'exprimerai en fonctionnaire international. Je voudrais aussi saluer particulièrement les étudiants pour leur dire qu'ils sont bienvenus et libres de poser toutes questions et qu'ils n'ont pas le statut d'observateurs mais qu'ils sont acteurs de la recherche.

A vrai dire, parler de la recherche, c'est un peu être au centre de l'actualité de notre organisation à l'heure actuelle, parce qu'il y a une réflexion menée sur la recherche. Je participe à un groupe de travail, le sujet de la recherche sera évoqué par nos constituants au moment du Conseil d'administration.

En d'autres termes, c'est un sujet d'actualité et je voudrais souligner tout de suite que cette recherche, dans le cadre de notre organisation, est au service des constituants. Il va de soit que la recherche est destinée à favoriser les activités de nos constituants et vous savez que comme fonctionnaires, nous entendons, avec ardeur et non sans difficulté parfois, servir également nos trois constituants, c'est à dire nos amis employeurs, nos amis travailleurs, et nos amis les gouvernements, quel que soit le pays, car pour nous, il n'y a pas de petit pays dans le monde.

Alors, je voudrais aborder avec vous cette recherche en formulant un certain nombre d'observations et aussi en vous informant de ce qui existe actuellement et ceci sans idée de propagande parce que, vous allez le voir, nous discuterons un petit peu des limites de cette recherche et de la façon dont nous souhaitons écouter vos observations pour améliorer cette recherche. Puisque je suis en France, je dois me soumettre aux coutumes locales et il faut donc un plan en deux parties.

Je vous présenterai tout d'abord les éléments qui sont de nature à rendre compte de la dynamique de la recherche dans notre institution, ensuite je voudrais en quelques minutes vous faire part des défis, des lacunes, des difficultés de cette recherche parce que s'il y a bien quelque chose qui doit caractériser notre activité dans le cadre de l'OIT, surtout en tant que fonctionnaire, c'est la modestie, la lucidité et évidemment, en parcourant le monde, nous savons tout ce que nous pourrions faire de mieux. Je le dis tout de suite, ces zones immenses du monde dans lesquelles il n'y a pas de recherche, il ne peut pas y en avoir, c'est un privilège que de pouvoir participer aux recherches dans le monde.

Alors, tout d'abord, la dynamique de la recherche ; très rapidement je voudrais souligner que depuis les origines notre maison est associée à la recherche ; d'ailleurs son origine vient au fond des recherches menées par les travailleurs et les employeurs pour permettre de développer un certain nombre d'activités, notamment normatives, en faveur des employeurs, des travailleurs et des gouvernements. Si nous regardons les publications, je crois qu'il n'est pas intéressant de revenir sur le passé et de lire les travaux qui ont été publiés dès les origines, nous constaterons qu'il y a un immense appétit de la recherche dès les origines dans notre institution.

Evidemment, dès les origines, cet appétit de recherche se trouve facilité parce qu'au fond le monde abordé par cette recherche est un monde relativement homogène, avec un nombre de pays relativement limité, avec des relations directes entre les constituants. Vous le savez, le monde s'est singulièrement compliqué, les relations avec les constituants se sont complexifiées. Donc ce départ intellectuel, cette dynamique s'est sans doute quelque peu perdue dans les sables de la bureaucratie ou de la vie politique internationale.

Au départ, cette dynamique naît des valeurs partagées ; si nous voulons faire des recherches, connaître le monde et les réalités du travail, c'est en quelque sorte à la lumière de valeurs communes. Je crois que c'est très important de le dire : cette recherche ne peut jamais être celle d'un seul chercheur isolé qui a sa propre vision, c'est une recherche qui entend rendre compte des réalités du travail telles qu'elles sont perçues et analysées par les intéressés et singulièrement nos constituants, donc le tripartisme est la pierre angulaire de la recherche, ce qui fait que je voudrais tout de suite dire que la recherche n'est jamais univoque.

Il y a des points de vue différents, et c'est heureux, il n'y a pas recherche sans diversité de point de vue, sans confrontation de point de vue. Nous avons, en effet, des recherches qui sont

menées par les employeurs, les travailleurs, les gouvernements, qui appuient notre organisation.

Je voudrais immédiatement souligner qu'il n'y a pas que les recherches de l'organisation du BIT, des fonctionnaires du BIT, il y a aussi la recherche des groupes à l'intérieur du BIT qui alimente sa pensée. Je ne cite que deux exemples : le Bureau pour l'activité des travailleurs, que nous appelons ACTRAV et le Bureau pour l'activité des employeurs, que nous appelons ACTEMP, qui font et publient eux-mêmes des travaux de recherche dont je vous recommande la lecture.

Je ne cite que deux exemples assez récents : une étude de la part de nos amis travailleurs sur la responsabilité sociale de l'entreprise avec une analyse à la fois critique et positive de tous les aspects à leur sens de la RSE. C'est un véritable travail de recherche avec des contributions extérieures. Et puis nos amis employeurs publient bien sûr aussi un certain nombre d'analyses ; je pense aux travaux d'Alfred Wiskirchen sur le système normatif sur lequel il a publié un travail.

Ce qui est important c'est que la recherche à l'OIT est souvent le produit d'expériences, la restitution d'activités des uns et des autres, et donc des témoignages. Je dirai qu'au fond cette recherche participe du témoignage et avant tout du témoignage de nos constituants et vous verrez que des positions diverses sont prises, des liens divers à l'extérieur sont établis, sur chaque question, il y a des points de vue différents mais toujours à partir de ces valeurs. Je crois qu'il est inutile de les rappeler mais elles sont tellement importantes et elles nous réunissent aujourd'hui dans cette salle : c'est bien sûr la justice sociale, le tripartisme et le travail décent. Je dirai quelques mots sur le travail décent de façon plus développée parce que c'est actuellement ce qui structure nos recherches au sein de notre institution.

Donc, cette dynamique, cette problématique qui est complexe. Je souligne complexe, parce que notre maison est une maison qui doit se situer dans le monde, dans les régions et de ce point de vue, je voudrais attirer votre attention sur l'importance des recherches qui sont menées au niveau régional.

Je le dis car lorsque l'on va sur le site de l'OIT, on s'y perd dans cette caverne ; il y a vraiment des endroits qu'il ne faut pas oublier, ce sont les régions, on peut cliquer sur les secteurs de la maison qui ont chacun leur propre programme de recherches, leurs orientations qui sont conformes à celles de nos constituants, mais vous avez aussi les régions que l'on ne doit pas oublier.

Je voudrais donner tout de suite un exemple : nos amis d'Amérique Latine publient des travaux absolument passionnants et je reviendrai sur les thèmes, mais il y a des papiers qui ne sont pas publiés sous forme de livres mais que vous pouvez télécharger. De nos jours, il n'y a plus d'obstacles à la circulation de la recherche ; en tout cas, pour l'OIT, vous accédez à tout sur le site Internet à condition toutefois de bien y pénétrer et d'aller dans les différents domaines.

Vous trouvez des documents extrêmement faciles de lecture et intéressants, qui vous donnent l'état de la situation des relations du travail, du droit du travail dans les différents pays. Si nous avons une discussion sur ce qu'est la recherche et peut-être une difficulté de cette

recherche, vous trouverez là des points de vue doctrinaux, qui intéressent nos amis universitaires, qui ont le souci de connaître les débats de doctrine.

Ainsi une recherche décentralisée, qui le sera de plus en plus pour des raisons notamment budgétaires, puisqu'il y a une volonté de notre institution de donner aux régions, aux bureaux régionaux de plus en plus d'importance.

Donc je dirai que Lima est une place très importante de recherche, tout comme Bangkok est également une place très importante. Ce qui est important, c'est que si nous avons des visions communes, si nous avons des actions communes, néanmoins, il est essentiel de partir des réalités des pays et des régions, des cultures qui composent notre organisation.

Pour comprendre comment les problèmes se posent et je le dis peut-être notamment pour les juristes, parce que le grand danger, c'est cette sorte de vision extérieure universelle qui est importante mais qui masque quelquefois les réalités des différents pays, les problèmes particuliers et les perceptions différentes des mêmes concepts, des mêmes normes. L'économie informelle, par exemple, est un sujet qui nous préoccupe considérablement. Sur l'économie informelle, dans les relations en général avec les institutions, nos activités, le droit, l'essentiel de ces recherches se situe dans le cadre régional. Une fois encore nous ne devons oublier aucune des régions et certainement pas l'Asie puisque la Chine et l'Inde sont pour nous des préoccupations de première priorité.

Je n'ai pas dit sur quoi je travaillais, mais je dois vous le dire : j'anime un programme à l'Institut sur le thème de la gouvernance des normes internationales du travail et de la responsabilité des entreprises. Il s'agit d'un thème qui regroupe toute une série d'éléments mais vous devinez que la Chine est une préoccupation essentielle puisque c'est un sujet qui est discuté tous les jours, dans toutes les régions de ce grand pays qui présente un intérêt considérable.

Je vais aussi dire que sur le plan de la méthode, ce qui est important, c'est au fond une réflexion sur les structures de la maison ; on ne peut pas actuellement se préoccuper de la recherche dans cette institution sans connaître ces grands éléments et sa structure ; autrement dit, je crois qu'il est important pour ceux qui veulent appréhender la recherche dans notre maison de lire quelques documents fondamentaux, notamment ceux du Conseil d'administration, ceux de la Conférence qui vous donnent en quelque sorte les lignes de direction dans lesquelles la recherche va se développer et vous savez que notre maison a été développée en quatre secteurs et que ces quatre secteurs eux-mêmes développent des stratégies de recherches, donc il vous faut absolument, pour appréhender cette recherche, avoir une connaissance, y compris politique, de notre institution puisque, encore une fois, ces recherches s'inscrivent dans une dynamique qui doit servir nos constituants.

Vous ne serez pas alors étonnés de constater que nos recherches ont des priorités qui concernent les grandes questions qui retiennent notre attention et qui sont autant de défis, parce que la recherche est destinée à connaître les réalités du travail dans le monde, avant tout à l'heure actuelle, ces changements, ces mutations des relations de travail qui ne sont pas les mêmes dans les différentes régions, dans les différents secteurs et d'autre part à connaître l'impact de ces changements sur les activités de notre organisation.

De ce point de vue, vous savez, nous avons un secteur des normes et principes fondamentaux qui existe et dans ce secteur vous pourrez remarquer que l'un des sujets qui donnent lieu à des sujets les plus développés, c'est bien sûr le travail des enfants et le travail forcé. Encore une fois en quelques minutes, je ne peux pas vous rendre compte de la richesse de la diversité de toutes ces recherches mais je veux tout simplement vous dire qu'il y a peut-être des points plus forts les uns que les autres, tout simplement aussi parce qu'il y a des programmes prioritaires et que ces programmes sont financés de façon particulière. J'y reviendrai tout à l'heure ; l'une des limites, c'est le problème du financement de la recherche et de savoir si nous avons un financement suffisant pour avoir un certain temps et une durabilité de l'analyse.

En tout cas, le travail des enfants est un élément très important et ceci est essentiel parce que cette question ne peut pas être examinée en dehors des problèmes des sociétés dans lesquelles elle se pose.

Ceci suppose, je le souligne, des recherches pluridisciplinaires et transdisciplinaires. Je crois que c'est toujours difficile d'en parler mais c'est essentiel, il n'y a pas une discipline ni juridique, ni économique, ni sociologique, ni psychologique, qui puisse permettre de rendre compte d'une question ; c'est en effet le croisement de ces différentes disciplines qui doit permettre l'analyse de la question.

Je dois dire que je suis plus optimiste sur l'intégration des disciplines dans le cas des équipes régionales qu'au siège de notre institution, probablement parce qu'au siège de notre institution – si vous avez déjà visité cette maison – le 10^{ème} a tendance à ignorer ce que fait le 9^{ème} et le 9^{ème} nord ce que fait le 9^{ème} sud.

Dans une équipe de région, je crois qu'il y a une intégration plus naturelle et aussi des contacts plus faciles avec des constituants, qui sont en prise directe avec un certain nombre de questions et qui permettent des analyses et des confrontations de disciplines.

Donc, le travail des enfants, le travail forcé aussi, retiennent notre attention. De ce point de vue, il faut dire qu'il y a au fond, par la recherche, la mesure du progrès que l'on peut faire, du traitement de certaines questions dans les pays. Là je suis très prudent, car certains ici sont conscients de la difficulté et finalement de l'œuvre de Sisyphe à laquelle nous participons : progrès un matin, régression l'après-midi ; mais, en tout cas, par exemple sur le travail forcé, la chose était impensable en termes d'analyse en Chine il y a très peu de temps, c'est maintenant un sujet que nous abordons avec des travaux qui sont réalisés notamment avec nos interlocuteurs chinois.

Mais je voudrais dire que le préalable de certaines études, et cela est intéressant, la recherche ouvre quelque fois les clés de la diplomatie ; il y a le sport et il y a la recherche, au fond, qui peuvent permettre de s'engager sur des terrains diplomatiques sans qu'immédiatement on ait des blocages ou des rejets. Je pense notamment à cet ouvrage qui a été fait par Madame Yun Gao, jeune juriste chinoise, qui travaille sur la question du travail forcé et a réalisé un premier ouvrage sur les trafics et l'exploitation des immigrants chinois en France. Mais en fait ce premier ouvrage a été d'une certaine façon un point de départ pour la discussion avec nos interlocuteurs chinois, beaucoup plus généralement sur les questions de conditions de vie et de travail des émigrés, avec des éléments autres que ceux du travail, avec les éléments mafieux qui existent aujourd'hui dans le monde et qui sont liés à cette mondialisation.

Sur le premier secteur, il y a cela et autre chose que je voudrais ajouter et inviter nos amis juristes à y contribuer, c'est ce lien si compliqué et délicat entre l'économie et les normes. Voilà ce qui mobilise l'énergie à tort ou à raison, car vos critiques sont bienvenues ; je pressens déjà la réaction de quelques juristes : « mais enfin arrêtez de vouloir justifier les normes et notamment les normes internationales du travail par des arguments économiques.

D'abord les économistes, pour lesquels j'ai le plus grand respect, ne seront probablement pas en accord, autrement dit, trouveront là une justification et là le refus de la justification. En tout cas, je vais vous dire que c'est une préoccupation très importante, et pourquoi ? Tout simplement parce qu'à l'heure actuelle dans beaucoup de pays, nous devons mener de front des arguments économiques et des arguments juridiques.

Pour cette raison aussi que dans le cadre de cette mondialisation qui nous inquiète et je pense que vous avez eu connaissance du rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, l'un des problèmes majeurs pour nous, c'est celui de la gouvernance et la lutte contre la schizophrénie au plan mondial.

Nous voulons donc provoquer notre institution. Nos constituants veulent contribuer à articuler d'une nouvelle façon dans le monde l'économie et la protection, le droit, autrement dit, il y a une volonté politique qui se traduit par un certain nombre de rapports entre les institutions, notre maison à l'heure actuelle, qui j'espère dans les cinq ans à venir pourra provoquer un certain nombre de progrès et finalement un certain nombre de conciliations qui n'étaient pas possibles.

Dans ce cadre-là, il y a des recherches qui sont menées et vous savez qu'en réalité, je viens ici pour lancer des appels à contribution - vous êtes tous invités à argumenter, à développer un certain nombre d'analyses pour que nous puissions en faire profiter bien sûr l'ensemble de nos constituants.

Voilà un certain nombre d'études dans le secteur 1, mais je pourrai le développer davantage en répondant à vos questions.

Vous savez que le secteur 2, c'est le secteur de l'emploi, le secteur qui se préoccupe du développement des emplois en relation avec employeurs et travailleurs. De ce point de vue, il y a des recherches qui sont menées et qui conduisent à approfondir des concepts, à en douter peut-être aussi, je ne donne qu'un exemple, celui de la flexi-sécurité ou de la fléxécurité.

Voilà un sujet qui retient l'attention avec une certaine inquiétude car j'ai le sentiment que vu de l'autre côté du monde, ce sont des concepts bien européens, qui en tout cas sont développés dans le cadre de systèmes, déjà des modes d'ajustement, flexibilité des normes de relations de travail, que nos amis dans beaucoup de pays du monde se demandent qu'elle est la possibilité d'utiliser ce genre de concept.

De même que l'employabilité qui est un concept que nous utilisons, il y a des recherches sur ce point de vue et des développements, mais encore une fois, l'important dans ces recherches, ce n'est pas de dire que la chose existe, c'est de comprendre comment elle est faite. Si nous prenons un exemple, si nous parlons du système danois, pour nous l'importance de la recherche, c'est de faire comprendre quelles sont les données fondamentales du système qui

peuvent produire un certain nombre de résultats, parce que le grand danger, ce sont les recherches qui tendraient à dire : voici le chemin qui s'offre à vous ; il est évident que nos recherches ne peuvent jamais avoir ces prétentions, elles ne peuvent avoir que la prétention de faire comprendre dans quel contexte se développe telle politique, telle réponse à une question et qui puisse ensuite être susceptible de donner lieu à un certain nombre d'enseignements, de transpositions, mais jamais de vision en terme de modèle en ce qui concerne la recherche non plus que l'action.

Enfin, je voudrais dire sur ce secteur 2, il y a d'autres questions qui retiennent l'attention des chercheurs de la maison, c'est l'économie informelle. C'était aussi le cas pour le secteur 1 dont j'ai parlé sur les normes ; enfin comme juriste, j'attache la plus grande importance à écouter ces personnes dans des pays où je vais, où 90 % de l'activité est informelle. Bien sûr, il y a des codes merveilleux mais à qui s'applique telle norme et quelle conséquence a cette dichotomie totale entre un état de droit d'un côté pour une toute petite minorité et cet état de non-droit pour le reste.

Chers amis, nous n'avons pas cette vision de non-droit et du droit et il est important de souligner que dans le cadre de la recherche, je vous incite à lire les travaux que j'appellerai des travaux de consensus de nos constituants ; ce sont des documents, notamment, de la Conférence.

Vous pouvez croire que ce sont des documents politiques, bien sûr, mais il y a toujours plusieurs lectures des mêmes documents ; de même que finalement je me rends compte qu'avec le temps passant, il en va des ouvrages comme des films, vous les relisez et vous ne trouvez pas la même chose, vous découvrez des éléments nouveaux et au fond vous vous rendez compte que perçus à un autre moment, il y a des éléments que vous utilisez de façon différente.

Alors c'est important parce que sur l'économie informelle il y a un consensus de nos constituants et ce consensus est à lire parce qu'il peut inspirer la recherche et il peut la mener à un certain nombre de résultats qui sont utiles dans le monde. Utiles, pourquoi ? Pour progresser dans la mise en œuvre de nos valeurs et pas seulement de nos normes au sens juridique du terme.

Autre exemple que je voudrais vous donner, ce sont bien sûr les questions qui concernent la micro-finance qui sont au cœur d'un certain nombre de recherches dans la maison et puis aussi bien sûr le problème des jeunes et de l'emploi qui est évidemment une question tout à fait fondamentale pour notre institution et notamment la réflexion sur les qualifications, les transitions entre la formation initiale et l'accès au marché au travail, etc. ...

Le troisième secteur dont je voudrais parler rapidement. C'est le secteur de la protection sociale, il y a beaucoup de recherches qui sont menées, mais je voudrais là aussi souligner qu'il y a eu un débat et un consensus un peu inattendu sur la Sécurité Sociale.

Chers amis, il y a beaucoup de choses noires dans le monde, vraiment je crois qu'il faut être lucide, mais il y a des événements sur lesquels il faut s'appuyer pour donner d'abord aux jeunes le moral dans l'avenir parce qu'il y a des possibilités d'évolution sur la base de consensus en matière de Sécurité sociale, nous avons les constituants qui ont fait le constat de la nécessité d'une protection sociale et des différentes façons dont elle peut être conçue.

La recherche, au fond, c'est la recherche sur la complémentarité des modalités de mise en œuvre des systèmes de protection sociale. Et là, de ce point de vue, un certain rapprochement avec d'autres organisations financières, notamment, est peut-être à l'horizon, parce ce que par ces recherches et ces consensus, il est clair que l'on ne plus désormais dire, au plan international, qu'il y a une institution qui est favorable à la protection et une autre qui considère que c'est un obstacle au développement.

C'est cette schizophrénie là qui nous conduit à la mondialisation et au désespoir dans beaucoup de pays et en plus, à la difficulté pour beaucoup de gouvernements de s'orienter dans les temps présents.

Sur cette base-là, il y a des recherches dans le domaine de la protection sociale et aussi dans l'économie informelle, le lien entre ces éléments est fondamental. Ces recherches et c'est pour cela que j'insiste sur l'importance des régions, vous rendent compte de certaines expériences que vous pourriez considérer comme microscopiques, comme insignifiantes, vous qui êtes dans une ville qui rayonne dans le monde, dans un environnement relatif d'état de droit, vous pouvez considérer que ceci est peu de choses : c'est énorme, et le fait que nous puissions connaître, rendre compte de ces expériences. Je pense notamment au rôle joué par des associations de femmes dans certains pays, l'importance de ces associations en lien avec des syndicats et des employeurs qui sont en train de monter des expériences tout à fait extraordinaires et au fond pour nous, c'est très important, cette construction au jour le jour, peut-être pour des chercheurs, ce n'est pas très valorisant, c'est quand même un grand système, de grands principes.

Oui, mes chers amis, notre organisation observe les réalités du monde et veut donc que la recherche cherche à partager des expériences qui peuvent permettre à progresser de façon très différente.

Sur ce secteur, il y a aurait beaucoup de choses à dire mais je voudrais aussi vous dire que dans ce secteur, nous avons des recherches sur le travail et bien sûr sur les changements des relations de travail. Evidemment toutes les recherches qui concernent les nouvelles technologies sont des recherches fondamentales puisqu'elles consistent à nous mettre en présence de nouvelles situations qui ont des conséquences en termes de protection sociale.

De même que cette idée de protection permanente par des systèmes différents, quelle que soit la situation au regard du travail, est importante et je voudrais vous dire que, là nous nous trouvons dans le cas notamment du travail décent.

Le travail décent, ce n'est pas seulement un emploi salarié, ce sont toutes formes d'activités auxquelles les personnes peuvent se livrer et qui prendront sans doute de plus en plus des formes différentes dans la vie et donc ce droit des transitions, ce droit de la permanence par des méthodes différentes est essentiel.

Je termine par le dialogue social avant de passer rapidement à mon second point.

Le dialogue social est un secteur entier comprend, les systèmes de relations professionnelles, le développement de la négociation collective et toutes les modalités de régulation sociale. Là, il y a un travail très important qui concerne l'inspection du travail.

L'inspection du travail est dans beaucoup de pays dans une situation de difficultés d'abord matérielles. Beaucoup de pays n'ont ni justice, ni administration du travail, disons-le clairement. Il faut donc tenter de construire peu à peu des institutions de cette nature.

Je vous rappelle que la Convention sur l'inspection du travail est une convention prioritaire, c'est à dire qu'elle est pour nous essentielle à promouvoir dans toutes nos activités et notamment de recherches.

De ce point de vue, il y a une réflexion sur le rôle de l'administration du travail, notamment dans l'économie informelle. Comment donner à l'administration du travail un certain rôle, comment avoir des institutions-relais ? C'est l'une des questions qui se posent et cela est en rapport avec la Banque mondiale, dans les relations assez libres, que j'ai en tant que chercheur, c'est bien sûr cette analyse bilan ou avantage des institutions publiques et privées.

Notre Convention est une convention qui donne à l'Etat le rôle fondamental, mais d'un autre côté, elle ne rejette pas l'articulation qui existe dans beaucoup de pays avec des institutions privées, dans des pays développés, comme dans des pays en développement.

Mais avec ces changements du monde du travail, il y a éventuellement de nouvelles initiatives, de nouvelles possibilités et en tout cas ce qui est important c'est de connaître les problèmes de l'administration du travail.

Je voudrais tout simplement vous dire que comme type de travaux, je vous encourage absolument à fréquenter tous les types de travaux et notamment le rapport de la commission d'experts qui est publié chaque année – d'ailleurs nous avons, parmi nous, un ami qui a été membre de la Commission d'experts –

Sur l'inspection du travail, l'étude d'ensemble qui a été publiée constitue à mon sens une vraie recherche, c'est une recherche faite par le Secrétariat qui est analysée par nos amis experts, qui donne un document, lequel me semble de nature à faire le point d'ensemble. C'est un bon point de départ pour les analyses concernant l'inspection du travail. Vous en verrez tous les aspects dans les quelques documents que vous ai apportés.

D'autres thèmes, toujours dans ce secteur 4, des thèmes qui concernent le dialogue social, le droit du travail et le devenir de ce droit du travail, notamment ce lien entre la législation et la négociation collective qui est au cœur de beaucoup de débats dans de nombreux pays, avec cette réflexion sur le rôle que doit jouer la liberté syndicale. Comment développer de nouvelles formes de participation pour un dialogue social ?

Mais je dois vous dire une chose : notre institution est attachée à l'une des pierres angulaires qui est l'une des conventions fondamentales, c'est la liberté syndicale, bien sûr. Donc, sur ce terrain du dialogue social, cela ne va pas sans une analyse de la liberté syndicale et son développement dans les pays.

Voilà, je voulais parler aussi de l'égalité hommes-femmes, qui est aussi un sujet fondamental et transversal pour nous. Je dois vous dire que j'ai découvert, comme Français, l'importance de cette lutte dans une institution internationale, plus que j'y étais habitué, dans des institutions nationales.

Je voudrais terminer sur le défi de la recherche.

Premier élément : je vous l'ai dit, il y a une dynamique depuis les origines mais tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes international et bureaucratique. Il y a beaucoup de critiques à faire et je crois que nos constituants ont mis ce sujet sur la table et nous en sommes conscients.

On a fait un sondage dans la maison - je fais partie de ce groupe de réflexion sur la recherche - je pensais que cela était utile d'avoir des sondages, des interviews anonymes car nous avons une culture des chefs. Dans cette institution qui est une maison assez hiérarchisée, donc si le chef dit quelque chose, on peut penser que le sous-chef ... mais non, on a fait des interviews anonymes et très franchement le sentiment est celui d'une dégradation de la recherche dans notre institution.

Une dégradation qui est due à la multiplication des sujets, là nos amis constituants ne sont pas sans responsabilité. C'est vrai que l'on veut faire beaucoup de choses avec un budget qui stagne, voire même régresse et donc on se lance dans de très nombreuses activités et on veut au fond une recherche tous azimuts.

Ceci n'est jamais sans poser de problèmes en termes de qualité. Un autre exemple que je voudrais évoquer, c'est celui de la sous-traitance et même de l'utilisation des stagiaires.

Nous avons une nouvelle règle éthique pour les stagiaires, ce dont je me félicite : les stagiaires reçoivent désormais une rémunération. Ils sont inclus dans les programmes de recherche. Nous avons des procédures pour les recruter, je dois dire sans citer aucun nom, que j'ai constaté que quelques fonctionnaires se reposaient allègrement sur un certain nombre de stagiaires pour effectuer des recherches : je crois que là il faut mettre un terme à un certain nombre de pratiques.

Il y a aussi une sous-traitance à l'extérieur et pas toujours d'excellente façon. Je vous donne un exemple, les ONG qui jouent un rôle très important notamment au regard du travail des enfants et de la lutte contre le travail des enfants. Dans le monde des ONG, vous avez le meilleur et le pire. Bien malheureusement nous n'avons pas la certitude de la qualité et quelquefois des rapports qui, et c'est le plus grave pour moi, sont remis sans connaître les valeurs et les principes de notre maison.

C'est là où est peut-être le plus grand risque, une multiplication des recherches qui ne tiendraient pas compte de la nécessaire cohérence de notre institution en termes d'orientations fondamentales.

Un autre élément que je mentionne, c'est le problème des langues. Pour venir ici, je me suis mis à lire quelques documents de la maison, des documents pas très formels, mais aussi des documents intéressants. Je dois vous dire qu'en ce qui me concerne c'est un immense plaisir de m'exprimer en français ici, car je ne m'exprime pratiquement plus en français dans mon travail, je suis à 80 ou 90 % en langue anglaise. L'espagnol est un peu plus important peut-être mais on ne publie même plus d'ouvrages en français.

Entre nous soit dit, puisque je suis libre, je participe à une association de francophonie à l'OIT, je ne suis pas sûr que les moyens de la francophonie et ses problématiques soient les

bons. En réalité, il faut lutter avec nos amis hispanophones, avec ceux qui ont des langues minoritaires, qui ne sont pas des langues de travail – la langue arabe, la langue chinoise – etc.

Il y a un problème très grave, nous l'avons dit dans une réunion avant-hier, parce qu'il y a une recherche entreprise maintenant sur laquelle je dirai un mot en terminant.

Pour le 100^{ème} anniversaire de l'OIT, on commence déjà à réfléchir, on va entreprendre des recherches notamment historiques et une des personnes a dit dans la réunion, et ce n'était pas une hispanophone, ni une francophone.

Il est très grave que nous n'ayons pas une perspective de recherche et d'analyse multilingues parce que la culture, l'expression des pays, sont très liées à ces langues.

Nous perdons un universalisme par cet appauvrissement et vous savez que nos amis anglophones ont des raisons de s'attrister parce que leur langue est appauvrie par ce service commun rendu à la communauté. Si je réunis un japonais, un chinois ou un coréen, c'est en anglais qu'ils vont s'exprimer.

Enfin, je voudrais évoquer une dernière question et des défis en matière de diffusion. Soyons lucides, la diffusion doit être améliorée considérablement. En circulant dans le monde, ce que je trouve facilement, ce sont les documents de l'OCDE, de la Banque mondiale, et finalement les rapports de l'Organisation internationale du Travail sont plus confidentiels, peut-être parce que le tripartisme rend les choses très sérieuses, rend prudents, etc. En tout cas, ce qui est vrai, nos productions ne sont pas connues, pas diffusées. On peut penser qu'Internet va améliorer les choses, mais ce n'est pas si sûr, et notamment notre institution et surtout nos bureaucrates, dont je suis, sont conscients d'une certaine inconstance de la maison.

Vous savez, c'est assez drôle car je participe à un groupe de travail sur « comment on peut améliorer les choses pour rendre compte au DG et pour que nos constituants prennent un certain nombre de décisions ». Tout à coup mon moral a baissé de 10 points à la 1^{ère} réunion parce qu'il me souvenait qu'il y a 15 ans, j'avais déjà participé à un même groupe de travail qui avait notamment souhaité que les rapports soient rassemblés, qu'il y ait un rapport phare de l'Organisation tous les ans.

Par exemple, le Travail dans le monde, un sujet de librairie, un succès que vous trouvez à la gare de Lyon. On a commencé à faire des rapports dans le monde, on a abandonné, on refait un rapport dans le monde, on ne peut plus l'avoir de la même façon, alors on le change, d'où une certaine inconstance qui fait que malheureusement la lisibilité de l'extérieur est réduite par rapport à un certain nombre d'institutions.

Enfin, les rapports avec l'Université sont importants, mais ces rapports, je le constate, ne sont pas aussi développés qu'ils devraient l'être. Je reviens de Harvard où il y a un programme, tout à fait lié à l'OIT, qui se développe, il y a des changements dans le monde, des espoirs, je retrouve des collègues très engagés sur ce terrain, mais j'ai quelques difficultés à considérer qu'il y a une large diffusion de ces travaux, notamment dans le monde universitaire.

Voilà, chers amis, je voulais simplement vous dire que votre action est déterminante, que l'OIT, c'est vous, c'est nous tous, au fond et que surtout si je suis venu ici, c'est pour vous écouter et garder le contact avec vous.

J'ai amené quelques publications en français, je suis prêt à vous les montrer et, bien sûr, à vous expédier tous les exemplaires dont vous auriez besoin.

Merci infiniment pour votre attention.